

LE D^R MICHEL DESROSIERS

23 ANS À LA DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

NATHALIE VALLERAND

Le D^r Michel Desrosiers, directeur des Affaires professionnelles, est maintenant à la retraite. À la fois médecin et avocat, il a soutenu et conseillé ses collègues en matière de facturation, d'assurances, de pratique en établissement et de dépannage.

Photo: Elyanthe Nord



D^r Michel Desrosiers

Le parcours du D^r **Michel Desrosiers** est singulier. Omni-praticien depuis 1986, il a exercé à l'urgence de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont pendant 17 ans, où il a aussi été chef de service. Puis, il est devenu avocat. « J'ai voulu entreprendre une deuxième carrière, car je ne me voyais pas travailler à l'urgence jusqu'à la retraite. L'urgence implique de faire des quarts de travail, de travailler de nuit. Quand on est jeune, ça va. Mais plus tard, c'est moins évident. »

C'est en réalisant des expertises pour des avocats en tant que médecin d'urgence, en poursuite comme en défense, qu'il a eu l'idée de faire son barreau. Son expérience en médecine lui servirait en droit, croyait-il. Finalement, le contraire s'est produit lorsqu'il a décroché le poste de directeur des Affaires professionnelles de la FMOQ en 2003.

« Que ce soit lors des négociations avec le gouvernement ou de l'application des ententes, ma formation d'avocat m'a été drôlement utile. Être médecin l'a également été puisque j'ai une bonne compréhension de la réalité sur le terrain et des répercussions des ententes sur le quotidien des médecins », constate celui qui a aussi été membre de cinq comités réguliers de la FMOQ (régime complémentaire de retraite des

employés, assurances et services aux membres, urgences, soins intensifs, périnatalité) et de plusieurs comités ad hoc.

UN APPORT IMPORTANT

La double expertise du D^r Desrosiers s'est avérée précieuse pour la FMOQ, affirme le D^r **Marc-André Amyot**. « Michel, c'est d'abord la rigueur ainsi qu'une capacité de travail remarquable. Il a une connaissance pointue des ententes et une maîtrise impressionnante des dossiers complexes. Son apport est d'une valeur inestimable. »

Le président de la FMOQ a aussi souligné le sens stratégique et la précision de son collègue qui ont été des atouts dans la négociation de nombreuses lettres d'entente et d'accords avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est d'ailleurs l'arrivée du D^r Desrosiers qui a mis la table à une plus grande participation de sa direction aux pourparlers avec le gouvernement.

Mais pour bien des médecins de famille, le D^r Desrosiers est d'abord l'auteur des chroniques *Questions... de bonne entente* et *En fin... la facturation* (auparavant nommée *En fin... la facturation noir sur blanc*), publiées pendant plusieurs années dans *Le Médecin du Québec*. C'était aussi celui qui répondait à leurs questions lorsqu'ils avaient des problèmes de facturation avec la Régie de l'assurance maladie du Québec. Pendant ses 23 années comme directeur des Affaires professionnelles, il a ainsi apporté une aide concrète à plusieurs.

De quelle réalisation est-il le plus fier? Modeste, le D^r Desrosiers a peine à répondre. « Tout au long de ma carrière, j'ai eu l'impression d'apporter une contribution positive tant pour la FMOQ que pour les médecins. Et ils ont l'air de l'avoir appréciée. Donc, je suis content non pas du travail accompli, mais du travail bien accompli », finit-il par dire.

Son successeur à la direction, le D^r **Benoît Brodeur**, juge pour sa part que le nouveau retraité laisse un héritage durable. « Intègre et érudit, il a toujours eu à cœur de défendre les intérêts des médecins de famille. » ■